

Alternative La 1^{re} centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais a vu le jour grâce à une action collective

Et l'énergie devient citoyenne



La centrale solaire a été inaugurée le 11 avril dernier. PHOTO DOMINIQUE BOVAL

RENSEIGNEMENTS et dossier sur www.saloncreer.com

LA RÉGION AGCUEILLE LE GEA TECH
Le 18 mars dernier, le premier ministre Manuel Valls a confirmé l'implantation du CEA Tech (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) dans le Nord-Pas de Calais. Cette plateforme représente un investissement de 40 millions d'euros sur cinq ans. Elle doit favoriser le transfert de technologies et soutenir la recherche/ Développement des Entreprises.

ORCHESTRA : 700 EMPLOIS DANS L'ARRAGEOIS
L'enseigne Orchestra, spécialisée dans les vêtements et accessoires pour enfants, va implanter une plateforme logistique sur la zone d'activités Actiparc, à Arras. La construction du bâtiment doit débiter cet été pour une livraison de la première tranche de travaux mi-2016. À la clé, 700 emplois sont prévus dans les cinq ans.

VALORISEZ VOTRE ENTREPRISE

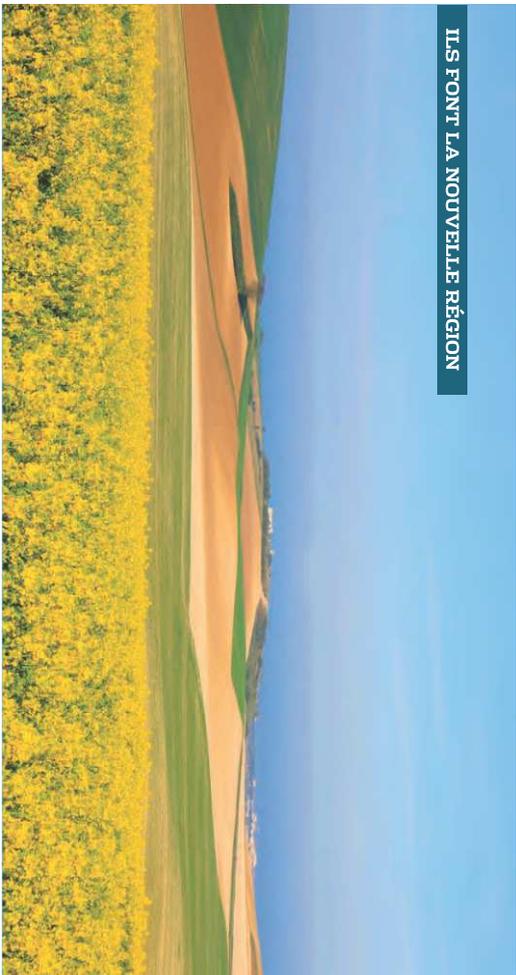
Repreneurs et entrepreneurs créatifs et innovants, participez à la 2^e édition des Trophées Créer ! Vous avez jusqu'au 12 juin pour déposer votre dossier et ainsi faire valoir les atouts de votre entreprise. Les lauréats seront mis à l'honneur lors du Salon Créer à Lille, mi-septembre.

« Aujourd'hui, si vous voulez installer des panneaux solaires sur votre toiture, il faut être propriétaire et en avoir les moyens. Ce n'est pas toujours facile à titre individuel... On a voulu montrer qu'un groupe de citoyens pouvait être à l'origine d'une démarche collective, prendre les choses en main et faire bouger les lignes ! » Pour Armelle Gayant-Desprez, comme pour les autres administrateurs d'Énergie citoyenne, la première centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais est avant tout une démarche participative. Aux origines du projet : Énergie3h, une association qui promeut les énergies renouvelables dans le Pas-de-Calais depuis 2011. « L'idée, explique Audrey Jumeaux, chargée de mission énergies renouvelables de la structure, était de faire émerger un projet financé et géré par les citoyens. » Pour le rendre possible, les membres de l'association multiplient dès 2013 les réunions d'information, et sensibilisent leur réseau. En janvier 2014, une dizaine d'habitants composent le comité de pilotage du projet qui deviendra Énergie Citoyenne.

« Ce ne sont pas tous des spécialistes des énergies renouvelables, mais ils partagent la même sensibilité », note Veronique Marten, coordinatrice de l'association. Mobiliser tous les acteurs « À partir de la, Énergie3h s'est positionnée en accompagnateur, se souvient Armelle Gayant-Desprez. L'association nous a aidés à mobiliser les habitants et a utilisé ses ressources pour nous apporter des prestations de conseil dans la création de notre modèle économique. » C'est ainsi qu'est choisi le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qui permet notamment aux collectifs d'entrer au capital et qui impose de réinvestir plus de 75 % des bénéfices réalisés dans les projets de la société. En quelques mois, 160 citoyens, 8 entreprises, 7 Cigales (réseau d'investisseurs-citoyens pour une économie locale solidaire), 6 associations et une commune ont souscrit au projet pour un total de 90 000 €. Les investisseurs sont des personnes physiques ou morales, intéressées par l'environnement, par la démarche collective ou encore l'épargne solidaire...

Et maintenant ? La centrale composée de trois panneaux solaires installés à Bournaille et Ambricourt a été inaugurée le 11 avril dernier. Les 45 000 kWh par an qui seront rendus à EDF et à Enercoop. Les sociétaires seront rémunérés pendant 20 ans (le temps des contrats d'achat d'énergie) « pour un peu plus que le livret A » précise Veronique Marten. Et surtout, ils pourront orienter les décisions de la SCIC via les assemblées générales où « une personne = une voix ». Pour Michel Carre, le président de la société coopérative, « il faut que la mobilisation des individus continue à grandir ! Nous voulons développer un mode de fonctionnement qui donne envie d'investir son épargne dans des projets locaux d'économie d'énergie. On a conscience de commencer à une petite échelle, mais on a bien l'intention de lancer de nouveaux projets ! »

Pour devenir sociétaire ou obtenir plus d'informations :
→ www.energie3h-assoc.fr
■ **Éléonore Papageghin**



Dans le Nord-Pas de Calais comme en Picardie, les sols sont fertiles et le potentiel de production est élevé. PHOTO MICHAEL KACMAN

Agriculture Classée n°1 pour de nombreuses productions végétales, la future région Nord-Pas de Calais-Picardie dispose de solides atouts pour développer ses filières

Les atouts d'un champion

La réunion des régions Nord-Pas de Calais et Picardie crée un champion des productions végétales. Nos agriculteurs assurent en effet la moitié de la production nationale de sucre avec leurs betteraves et cultivent près des trois-quarts des pommes de terre de consommation. Ils produisent aussi 97 % des endives et 87 % des choux de Bruxelles, deux légumes à l'identité nordiste bien marquée ! La grande région occupe aussi la première place en légumes de conserve, pour les petits pois, haricots verts, oignons blancs ou salifs.

L'agroéconomie, premier employeur

« Nos deux régions ont de fortes similitudes, des sols fertiles, des agriculteurs très bien formés et un potentiel de production élevé », constate Jean-Benoît Bayard, président de la chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais. « Nos producteurs assurent de tout, mis à part le vin. Encore que, dans le "pas de l'Ysine", le champagne soit excellent ! ». Si l'élevage est moins prépondérant, une exploitation agricole sur deux élève des animaux

et la nouvelle région occupe la quatrième ou cinquième place pour le lait, les œufs, les poulets de chair, le lapin ou le porc. « Les agro-industries n'ont pas attendu le nouveau découpage administratif pour travailler sur les deux régions, comme les sucreries Terros ou Saint-Louis sucre, les amidonniers Spidl et Roquette, le transformateur de légumes Bon-dette ou la laiterie Social », constate Christophe Buisser, président de la chambre d'agriculture de Picardie. « Le mariage avec le Nord-Pas de Calais renforce notre poids en agro-alimentaire. Les industries agro-alimentaires (IAA) sont même le premier employeur de la région Nord avec 28 000 salariés ». Au total, l'agriculture et ses filières (hors assurance et transport) emploient plus de 130 000 personnes. Et pour les débouchés, la grande région dispose d'atouts uniques : 80 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km, une façade maritime ouverte sur deux mers, la traversée du futur canal Seine-Nord-Europe et des infrastructures de transport de qualité.

La recherche à la pointe

Autre point fort régional : la chimie verte. Sur ce secteur, la Picardie, avec son pôle de compétitivité Industries agro-ressources (IAR) a développé la recherche en valorisation des molécules issues de l'agriculture. Une abnaine pour l'ère post-pétrole : « Pour nous, c'est une chance de pouvoir s'y associer et de renforcer ce pôle », déclare Jean-Benoît Bayard. La chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais a aussi rejoint Agro-transfert agriculture et territoire, une structure picarde réalisant le lien entre la recherche et son application par les agriculteurs. Elle travaille notamment sur des projets liés à la fertilité des sols face à l'utilisation d'engrais de plus en plus lourds.

→ mon.nordpasdecalais.fr

■ **Marie Deschamps - Région Picardie**



La grande région occupe la première place pour certaines légumes de conserve
PHOTO EMANUEL WATTEAU

	Picardie	Nord-Pas de Calais	Nouvelle Région
Exploitations agricoles	13 500	12 500	26 000
Superficie moyenne	100 ha	65 ha	85 ha
Superficie moyenne des grandes et moyennes exploitations	125 ha	80 ha	6,8 Mda €
Chiffre d'affaires hors aide	3,8 Mda €	3 Mda €	27 500
Actifs agricoles	29 500	27 800	41 100
Norbbes salariés Industries agro-alimentaires	13 300	840	1210
Nombre industries agro-alimentaires	370		

SOURCES : AERETE / CHANGERS RÉGIONALES D'AGRICULTURE DE PICARDIE ET DU NORD-PAS DE CALAIS